



Le sentier en platelage de bois serpente joliment dans le sous-bois. Le tracé doit être bien étudié afin d'éviter de dépasser une pente de 6%, qui est considérée comme le seuil maximum pour permettre le passage de fauteuils roulants mus à la force des bras.

© PHOTOS DANIEL AUBORT

VILLARS-TIERCELIN

Un sentier ouvert aux handicapés

À Villars-Tiercelin, le sentier Handicap&Nature propose une belle excursion en forêt. Ce parcours sur passerelle est un bon révélateur des difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en fauteuil roulant.

À cœur de l'Arboretum des Esserts, le platelage de bois du tracé balisé Handicap&Nature serpente, tel un rail, au milieu d'une collection de végétaux. Bien visible du sentier, l'étiquetage fait découvrir que nos espèces indigènes se mêlent à d'autres essences d'arbres d'une provenance plus lointaine. Nous atteignons rapidement une place de pique-nique. L'un des bancs est gravé de l'inscription «Fondation vaudoise de probation». C'est dans le cadre de travaux d'intérêt général de cette fondation qu'a germé la belle idée d'un parcours dédié aux personnes en fauteuil roulant. Puis, grâce au travail des personnes soumises à ce programme de réinsertion, sa réalisation a pu se concrétiser.

Effectuer ce parcours au lendemain du premier caprice de l'hiver peut sembler une drôle d'idée. Ce hasard de la météo s'avère instructif. Une faible couche de neige crisse sous nos pieds, mais n'entrave pas notre marche pour autant. Après avoir emprunté une route asphaltée, nous entrons dans la forêt du Jorat. Premier obstacle, un chemin gravé suit une pente – elle doit être inférieure à 6% pour être accessible aux fauteuils. Nous reprenons notre balade sur la passerelle qui serpente dans la forêt. En je-

tant un coup d'œil en arrière, nous réalisons l'effort que doit consentir la personne handicapée pour se propulser à la force des bras sur cette centaine de mètres en pente. On en reste perplexe et admiratif. Pour nous valides, vaquer librement est une normalité. On fait des écarts et on s'approche sans contrainte des richesses de la forêt qui nous interpellent. Nous voilà déjà hors de cette voie canalisée que nous nous étions pourtant promis de ne pas quitter. On prend alors conscience que, même si ce chemin leur permet de plonger au cœur de la nature, les personnes en fauteuil sont contraintes d'apprécier un peu à distance la jolie composition de feuilles mortes ou les pendeloques de glace suspendues à des rameaux.

Un nouveau tronçon en 2018

Aujourd'hui la bise rôde à travers les puissants arbres du massif boisé. Une branche est tombée en travers de la passerelle. Nouvel obstacle. Que nous écartons sans peine du pied. Puis, lorsque le balisage numéroté est brièvement absent d'un carrefour, nous n'hésitons plus à choisir. Ce sera obligatoirement le chemin en dur plutôt que l'autre cheminement au sol humide, qui paraît tout aussi tentant.

Nous avons aimé le panorama largement ouvert sur le Plateau suisse et les Préalpes s'étalant devant l'abri en voûte de La Lucarne, le joli pont enjambant un affluent de la Menthue, réalisé grâce à l'aide des Brigands du Jorat. Nous avons apprécié aussi un moment de pause au refuge de Villars-Tiercelin. Nous arrivons alors en vue d'un étang. Une brève inattention et notre pied glisse sur les lattes luisantes de neige fondue. Obstacle à nouveau. Le fin treillis qui évite de dérapier sur la majeure partie de la passerelle a toute son utilité.

D'ici à la fin 2018, des tronçons de platelage supplémentaires faciliteront encore cette balade et des exercices physiques pour tous seront proposés. Le groupe de gestion du projet de parc périurbain du Jorat trouve d'ailleurs là un site propice pour organiser des activités comme le passeport-vacances. Tout un chacun peut en effet découvrir le travail des bûcherons ou faire connaissance avec la biodiversité sur le terrain bien sûr, mais également au travers de panneaux informatifs bien conçus. De cette balade ressort une impression réjouissante. Une excellente idée, des compétences, de la bonne volonté et un esprit d'entraide permettent de renverser bon nombre d'obstacles.

DANIEL AUBORT



© INFOGRAPHIE PASCAL ERARD

INFOS PRATIQUES

Y ALLER En transports publics

De la gare CFF de Lausanne, rejoindre Épalinges Croisettes par le métro M2. Arrêt de la Sapelle à Villars-Tiercelin sur la ligne du car postal N° 435 qui relie Épalinges Croisettes à Thierrens (15 min). Cet arrêt se situe à 500 mètres du groupement forestier et, prudence, il faut suivre la route pour le rejoindre.

En voiture Rejoindre Épalinges, puis, après Le Chalet-à-Gobet, suivre la route des Paysans, direction Villars-Tiercelin. Le sentier Handicap et Nature se situe à côté de l'Arboretum, route de la Sapelle. Larges places de parc prévues pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

LE PARCOURS Joli parcours de 5 km et d'un dénivelé de quelques dizaines de mètres, avec large tronçon en boucle. Ce parcours de une à deux heures et demie selon les capacités, débute par la visite de l'Arboretum des Esserts de Villars-Tiercelin, situé tout à côté du bâtiment du Groupement forestier de la Menthue, puis traverse le bois du Jorat. Carte OFT 1: 25 000 N° 1223 Échallens.

SE RESTAURER L'Auberge du Cheval-Blanc de Peney-le-Jorat. Cuisine traditionnelle à partir de produits frais de saison. Fermé les lundis et mardis. Tél. 021 903 30 08.

SE RENSEIGNER Fondation vaudoise de propreté: www.handicapnature.ch
Parc périurbain du Jorat: www.jorat.org



1. Le sentier est à cheval sur les communes de Jorat-Menthue et de Corcelles-le-Jorat. 2. La Lucarne, arche de bois de belle allure, est une fenêtre ouverte sur le Plateau suisse et les Préalpes. 3. Les brigands du Jorat ont aidé à la réalisation de cette belle passerelle.